CHU BDX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE

ÉCHOGRAPHIE

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen échographique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

L'ÉCHOGRAPHIE N'UTILISE PAS LES RAYONS X

Cet examen indolore utilise des ultrasons et n'est pas irradiant.
Pour les intensités utilisées par cette technique, il n'a jamais été décrit de conséquences particulières pour l'homme.

Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

NATURE DE L'ACTE

L'échographie utilise des ultrasons émis par une sonde et transmis dans les tissus qui les réfléchissent pour former une image de la région examinée. Elle peut être couplée à une sorte de radar pour l'étude des vaisseaux (doppler). Un câble relie cette sonde à un ordinateur qui reproduit sur un écran vidéo une image de l'intérieur de votre corps. Elle permet souvent un diagnostic rapide qui nécessitait auparavant des méthodes d'investigations plus lourdes et moins précises.

NATURE ET HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

Accepter l'échographie que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter la thérapeutique.
Refuser ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement…).

DÉROULEMENT DE L'ACTE

À votre arrivée, après avoir réalisé les démarches administratives, vous serez accueilli par l'équipe paramédicale. Vous serez allongé sur un lit d'examen dans une pièce avec une lumière tamisée ce qui facilite la vision des écrans. Une ou plusieurs parties de votre corps seront dénudées car les vêtements gênent le passage des ultrasons. Le médecin ou son assistant vous appliquera un gel qui vous semblera un peu froid. Ensuite le médecin appliquera et déplacera la sonde sur ou dans la région anatomique à explorer. Vous verrez les images se déplacer sur un écran en même temps que bouge la sonde.

Durant l'examen, parfois le médecin vous demandera d'inspirer profondément et de bloquer votre respiration. L'examen fournit des images en mouvement.

De temps en temps, le médecin fixe l'image pour l'enregistrer sur film ou sur papier. Il peut aussi prendre des mesures.

Une fois l'examen réalisé, vous enlevez le gel avec un papier absorbant. S'il vous en reste un peu, il séchera tout seul et ne tâchera pas vos vêtements.

Vous resterez en moyenne 15 à 30 minutes dans la salle d'examen. Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester parfaitement immobile.

Certains examens nécessitent une injection intraveineuse, le plus souvent au pli du coude.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de proposer le traitement le plus adapté et répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

L'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de microbulles de gaz d'hexafluorure de soufre. Au moment de l'injection, de rares sensations, de froid par exemple, peuvent être ressenties au point de l'injection ou le long de la veine. Aucune complication sérieuse propre au produit n'est, à l'heure actuelle, connue. De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès sont tout à fait exceptionnelles.

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité qui se résorbera spontanément en quelques jours. Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves) et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURS À L'ACTE

Certains traitements devront être modifiés ou interrompus en fonction des recommandations spécifiques à chaque examen.

- **Échographie abdominale :**

Dans certains cas, pour les échographies hépatiques, des voies biliaires et du pancréas, il est nécessaire d'être à jeun 3 heures avant votre rendez-vous mais vous devez prendre normalement vos médicaments habituels.
L'exploration nécessitera souvent de suspendre la respiration pendant quelques secondes.
Si le médecin doit appuyer avec sa sonde pour comprimer le tube digestif, ce sera peut-être un peu désagréable mais ce ne sera pas douloureux.

- **Échographie pelvienne :**

Il vous est souvent demandé de vous présenter vessie pleine ; dans ce cas, n'urinez pas pendant les 3 heures précédant l'examen ou si vous avez uriné, buvez 4 verres d'eau 1 heure avant.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
À titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Dans le cadre du protocole de coopération entre manipulateur en électroradiologie médicale et médecin radiologue cet acte pourra être réalisé par un manipulateur diplômé et formé dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Le cas échéant une information spécifique vous sera donnée le jour de l'examen et votre consentement sera recueilli.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'échographie

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Groupe hospitalier Pellegrin

Tél. 05 56 79 59 88
sec-imageriepel@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Haut-Lévêque

Tél. 05 57 65 64 44 / 05 57 65 65 42

Groupe hospitalier Saint-André

Tél. 05 56 79 58 00

CHU BDX CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

www.chu-bordeaux.fr

PIM0172 © CHU de Bordeaux - Septembre 2023